

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00150**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN POINT DE DEPART DE SENTIERS DE RANDONNEE ET D'ESPACES PUBLICS A VALFLEURY (EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES MULTILOCAUX) - LOT N°1 : VRD – ESPACES VERTS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX N° 2015 VO 29**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 10 mai 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160324-D20160015010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN POINT DE DEPART DE SENTIERS DE RANDONNEE ET D'ESPACES PUBLICS A VALFLEURY (EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES MULTILOCAUX) - LOT N°1 : VRD – ESPACES VERTS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX N° 2015 VO 29

Le marché relatif aux travaux d'aménagement d'un point de sentiers de randonnée et d'espaces publics à Valfleury - lot n°1 VRD - Espaces Verts n°2015 VO 029 a été notifié le 26 février 2015 à l'entreprise EUROVIA DALA – Agence de Saint-Etienne, sise à Les Lattes 42 650 Saint-Jean-Bonnefonds pour un montant initial de 237 473,49 € HT.

Par délibération du 17 décembre 2015, le Bureau de Saint-Etienne Métropole a autorisé Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 pour réaliser des prestations supplémentaires. Le montant réajusté des travaux s'élève à 250 911,77 € HT.

Lors de l'exécution des travaux, il est apparu nécessaire de procéder à des prestations complémentaires, impliquant la création de prix nouveaux au bordereau des prix unitaires :

N°	DESIGNATION	U	PU € HT
PN 1	Revêtement en béton balayé	M <sup>2</sup>	28,08 €
PN 2	Repose bordures Granit suite à dépose soignée en vue de réutilisation (vers Grande Rue, impasse de l'école, place de la Mairie)	F	2 017,00 €
PN 3	Fourniture et Pose d'un regard + chambre FT	U	995,00 €
PN 4	Fourniture d'un Plan de Récolement avec réseaux éclairage public	U	1 191,00 €
PN 5	Nettoyage Support et Balayage de chaussée	U	621,97 €

Le montant des travaux intégrant ces nouveaux prix demeure inchangé conformément à l'avenant n°1, soit 250 911,77 € HT.

Les travaux complémentaires ont été réalisés dans le cadre du planning général de l'opération.

Par ailleurs, les prestations relatives au poste des enrobés grenaillés ne satisfaisant pas entièrement les prescriptions du marché, une réfaction sur les prix concernés est proposée, donnant lieu aux prix nouveaux suivants :

Nouveaux N°	Anciens N° BPU d'origine	Désignation	Unité	PU € HT avec réfaction
PN 6	313	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés EB 10 porphyrique pour trottoir dosé à 90kg/m <sup>2</sup>	T	35,40
PN 7	314	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés EB 10 porphyrique pour trottoir dosé à 140kg/m <sup>2</sup>	T	34,40
PN 8	319a	Grenaillage des enrobés de trottoirs	M <sup>2</sup>	1,50
PN 9	319b	Grenaillage des enrobés de voirie	M <sup>2</sup>	1,50

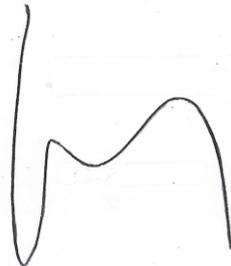
Le montant de cette réfaction est de -71,35 % sur le poste des enrobés, soit une moins-value de 7 474,07 € HT.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve la passation d'un avenant n°2 au marché n°2015 VO 29,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°2 au marché n°2015 VO 29 conclu avec l'entreprise Eurovia.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD